



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Résen Monite belge

03 MAI 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de la faxelles

N° d'entreprise : 0721.986.242

Dénomination

(en entier): GLOBAL GROUP CONSTRUCT

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège: 1090 Jette, rue Saint-Norbert 62

Objet de l'acte : rectification

Une erreur matérielle s'est glissée dans la publication relative à l'acte de constitution reçu par Maître Damien HISETTE, notaire à Bruxelles (deuxième canton), associé de « Van Halteren, Notaires Associés », à 1000} Bruxelles, rue de Ligne 13, le 06 mars 2019, publiée aux annexes au Moniteur belge sous le numéro 2019-03-11,

Au point 2. Capital - Parts Sociales - Libération, il y a lieu de lire :

« - Monsieur GRIJINCU Adrian, déclare souscrire vingt-cinq (25) parts sociales qu'il libère est libéré à concurrence de trente-cinq pourcent (35%), restant redevable du solde. » au lieu de « - Monsieur SAUCA loan, déclare souscrire vingt-cinq (25) parts sociales qu'il libère est libéré à concurrence de trente-cinq pourcent (35%), restant redevable du solde. »

(signé) Damien HISETTE, notaire associé à Bruxelles.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).